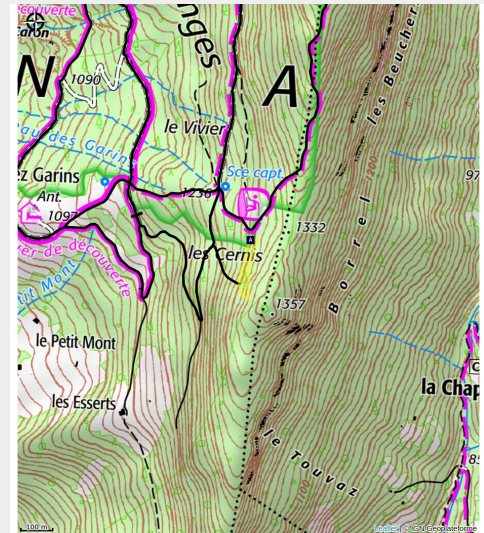
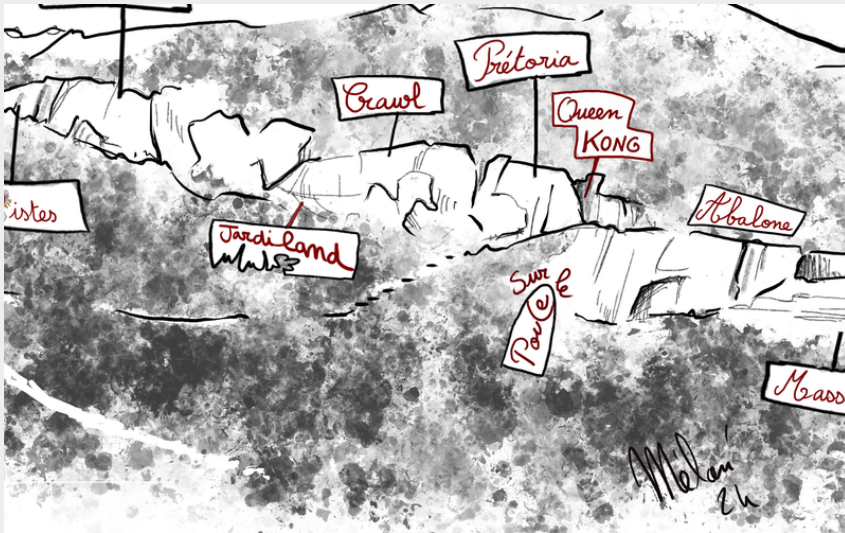


Site d'escalade des Garins - Falaise du haut

Secteur Grand Chambéry



Cette jolie barre calcaire située au Châtelard, en plein cœur des Bauges est facile d'accès et propose des voies pour toute la famille.

Ambiance de forêt de montagne.
A l'ombre jusqu'aux environs de 14h, la falaise est idéale l'été et aux intersaisons.
Elle offre des itinéraires entre le 4ème et le 8ème degrés.
Le pied de voie est confortable et adapté pour l'escalade avec des enfants.

Infos pratiques

Pratique : Sportive

Type : Couennes

Période : Printemps, Eté, Automne.

Orientation : ← 0

Description

Falaise rééquipée par le Club d'Escalade Bauju (C.E.B.) de 2022 à 2024.

Vous trouverez toutes les actus de la falaise [ICI](#)

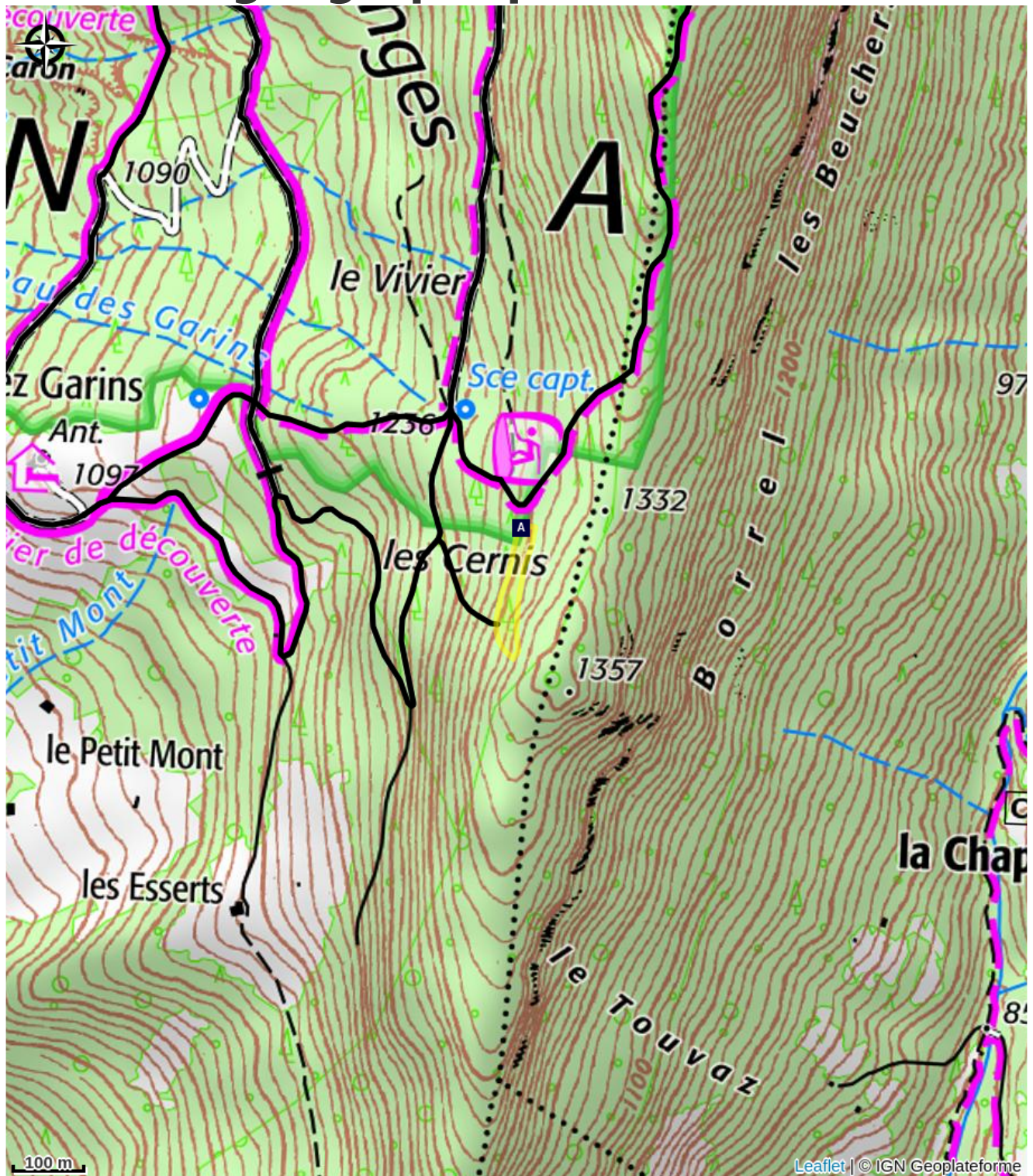
Vous avez une info à faire remonter au [CT Savoie F.F.M.E.](#) ?

Topo papier : "[Escalade en Savoie Tome2](#)" - CT Savoie F.F.M.E.

Site Web du C.E.B. [ICI](#)

Facebook du C.E.B. [ICI](#)

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Comme partout, merci de respecter les lieux en :

- *Rapportant vos déchets.*
- *Enterrant vos crottes et celles de vos chien.ne.s.*
- *Brossant vos traces de magnésie.*

Il est conseillé de :

- *Porter un casque.*
- *Avoir une trousse de secours.*
- *Avoir une pince tire-tique.*

Il est de la responsabilité de tout pratiquant.e des activités de pleine nature en site naturel, non encadré par un.e professionnel.le ou un.e diplômé.e bénévole, d'estimer lui même les risques qu'il prend en s'engageant dans un itinéraire.

Ce texte a pour objectif d'en préciser les conditions d'exercice.

1. *Le grimpeur est seul responsable de sa propre sécurité.*
2. *Dans le cas de mineurs, cette responsabilité incombe aux parents ou à l'encadrement conformément à la législation en vigueur.*
3. *Tout conseil, toute aide, ne dispense pas celui qui les reçoit ou les utilise d'évaluer les risques auxquels il peut s'exposer suite à son engagement dans la voie, la course ou l'itinéraire choisi.*

Il est donc nécessaire que le pratiquant :

- *S'assure par tous les moyens possibles (examen visuel, bibliographie, renseignements communiqués par des tiers dont il doit apprécier la fiabilité, etc.) que l'itinéraire ou la voie correspond à son propre niveau technique et sa propre expérience.*
- *S'assure également par tous les moyens possibles que l'aménagement ou équipement en place est suffisant en quantité et en qualité, compte tenu de son niveau, de l'équipement personnel dont il dispose et de l'estimation qu'il fait de ses risques de chute ou d'accident.*
- *Choisisse et sache utiliser les moyens et matériels de protection adaptés, en fonction de son propre niveau, à l'itinéraire choisi et aux conditions géographiques et météorologiques possibles.*
- *Sache reconnaître un terrain ou une prise instable, un aménagement ou un ancrage vétuste ou inapproprié.*
- *Sache renoncer s'il estime que l'itinéraire où il s'est engagé présente des caractéristiques qu'il ne peut maîtriser compte tenu de son niveau (terrain instable, mauvais rocher, équipement jugé insuffisant, conditions météorologiques, crevasses, risque d'avalanche ou de crues, etc.).*

4. La FFME considère que sont indispensables à toute pratique autonome en sécurité et doivent faire partie de la formation de base des pratiquants :

- L'apprentissage de la sécurité en fonction des divers milieux.
- L'apprentissage de l'appréciation des risques.
- L'apprentissage de la distinction entre équipements fiables et équipements vétustes, insuffisants ou abandonnés.

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme du Châtelard

Avenue Denis Therme, 73630 Le

Châtelard

Tel : 04 79 54 84 28

<https://www.lesbauges.com>

